

PRE-RENTREE :

Tarbes : **Mardi 3 septembre** : Licence 3 à 8h30 – Licence 2 à 10h –
Licence 1 à 13h30

Anglet : **Lundi 2 septembre** à 13h30 : Licence 3
Mardi 3 septembre : Licence 2 à 9h – Licence 1 à 10h30

Présence obligatoire !

Toutes les informations nécessaires au bon déroulement de votre année vous seront délivrées ce jour-là. Il sera considéré que chaque étudiant en aura eu connaissance.

Procédure d'inscription administrative

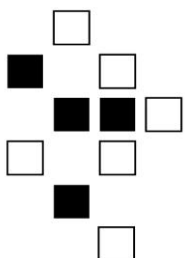
L'inscription administrative est annuelle, obligatoire, et à réaliser avant la pré-rentrée.

Rendez-vous à : <https://formation.univ-pau.fr/fr/inscription/inscription-en-ligne.html>

Documents à fournir le jour de la pré-rentrée

Liste des documents à fournir le jour de la pré-rentrée, pour l'ensemble des étudiants :

- ✓ L'attestation de « savoir nager » 100m (pour les Licence 1)
- ✓ Le test de positionnement en anglais (pour les Licence 1 et les nouveaux arrivants)
<https://formation.univ-pau.fr/fr/catalogue/cours-de-langues/test-elao.html>
- ✓ CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE ou D'INAPTITUDE AU SPORT téléchargeable sur le site du STAPS
- ✓ L'attestation de responsabilité civile couvrant la période du **01/09/24 au 31/08/25**
- ✓ La fiche pédagogique remplie (avec photo collée) téléchargeable sur le site du STAPS
 - ✓ La photocopie de la **carte vitale** ou de son attestation
 - ✓ **3 photos d'identité** (dont 1 à coller sur la fiche pédagogique)
 - ✓ **2 timbres autocollants** au tarif en vigueur
 - ✓ La fiche « mineur » pour les étudiants concernés
- ✓ **Pour les étudiants salariés** : Le contrat de travail (60h/mois sur l'année) + 2 enveloppes affranchies à l'adresse étudiante)



Tout dossier incomplet sera refusé.
Dossier complet à déposer impérativement avant le début des cours.